

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires générales et résiduares,
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Convocation¹

Mardi 1^{er} juillet 2025 – 14h00
Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles
Salle 201

Ordre du jour

- 1. Projet de décret ouvrant des crédits provisoires pour les mois de septembre, octobre, novembre, décembre de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2025**
doc. 26 (2024-2025) n° 1
- 2. Projet de règlement ouvrant des crédits provisoires pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2025**
doc. 26 (2024-2025) n° 2
 - Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (*vote*)
 - Exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente du Collège en charge du Budget
 - Rapport de la Cour des comptes
 - Discussion générale
 - Discussion et vote des articles, du tableau annexé, des autres annexes de chacun des projets de décret et de règlement
 - Vote de l'ensemble de chacun des projets de décret et de règlement

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Le public peut suivre les débats via le lien sur la chaîne YouTube du Parlement <https://www.youtube.com/channel/UC2OV-5QjSD5pRJrCiYeedlg>.

3. Divers

Composition de la commission

Présidence : M. Mohamed Ouriaghli

Vice-présidences : M. Sadik Köksal, Mme Patricia Parga Vega

Membres effectifs :

MR : Mme Aurélie Czekalski, M. Sadik Köksal, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, M. Olivier Willocx

PS : M. Mustapha Akouz, Mme Nadia El Yousfi, M. Mohamed Ouriaghli

PTB : M. Abdourahmane Baldé, Mme Mihaela Drozd, Mme Patricia Parga Vega

Les Engagés : M. Moussa Diallo Elhadj

Ecolo : Mme Farida Tahar

Membres suppléants :

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Kristela Bytyci, M. Louis de Clippele, M. Hennan Oflu, Mme Amélie Pans

PS : M. Marc-Jean Ghysels, M. Jamal Ikazban, M. Sevkettin Temiz, Mme Cécile Vaincel

PTB : M. Bruno Bauwens, M. Octave Daube, Mme Marisol Revelo Paredes, Mme Manon Vidal

Les Engagés : Mme Sofia Bennani, Mme Gladys Kazadi

Ecolo : M. Calvin Soirese Njall, M. Hicham Talhi

Secrétaire administratif : M. Edouard Bostem (02 504 96 36 – ebostem@parlementfrancophone.brussels)

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).